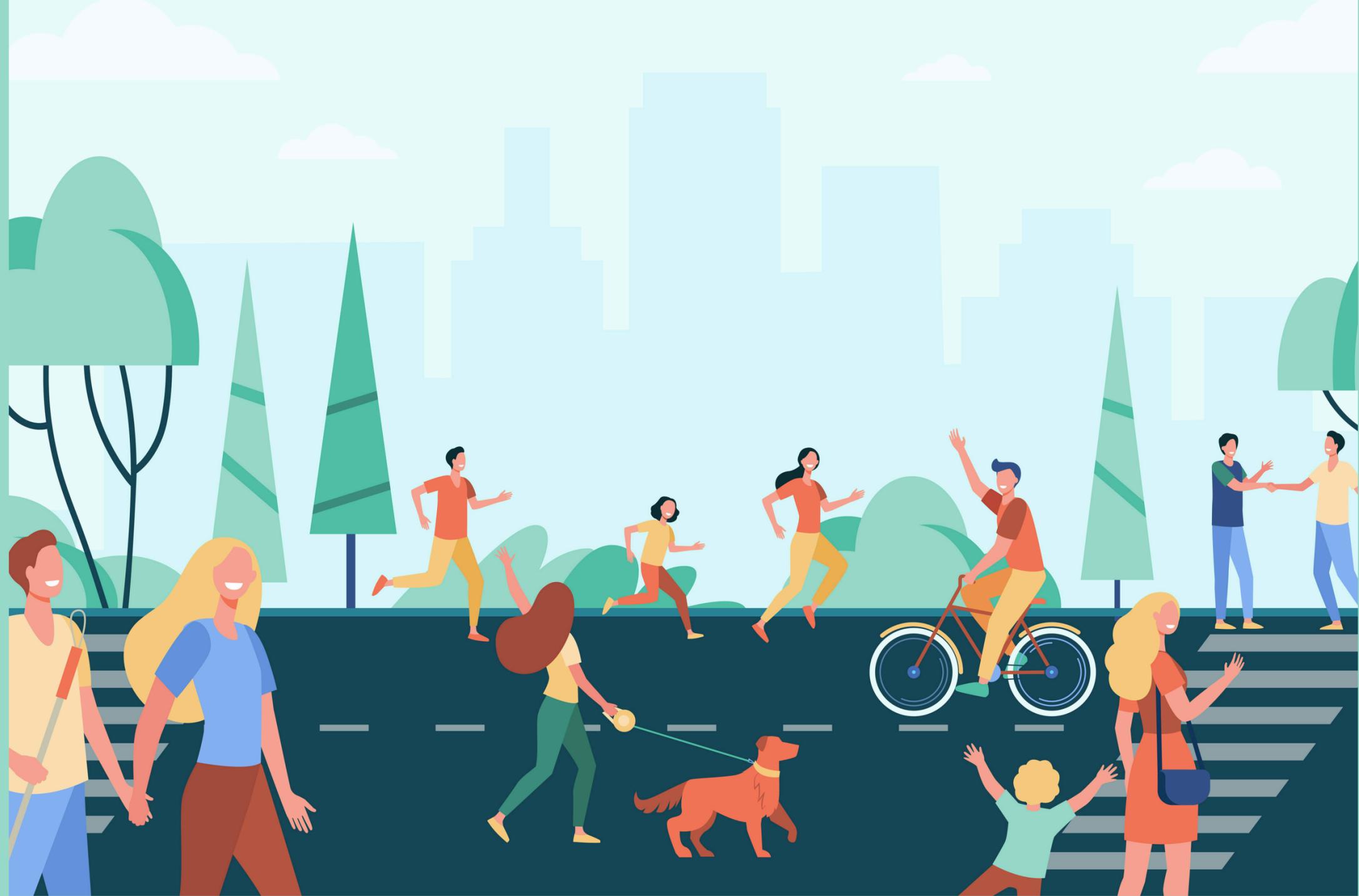


Plan **Régional**  
**Santé**  
**Environnement**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
2022-2027

Où en  
est-on ?



Mise à jour : 28/10/24



# Promouvoir la santé environnementale auprès des jeunes

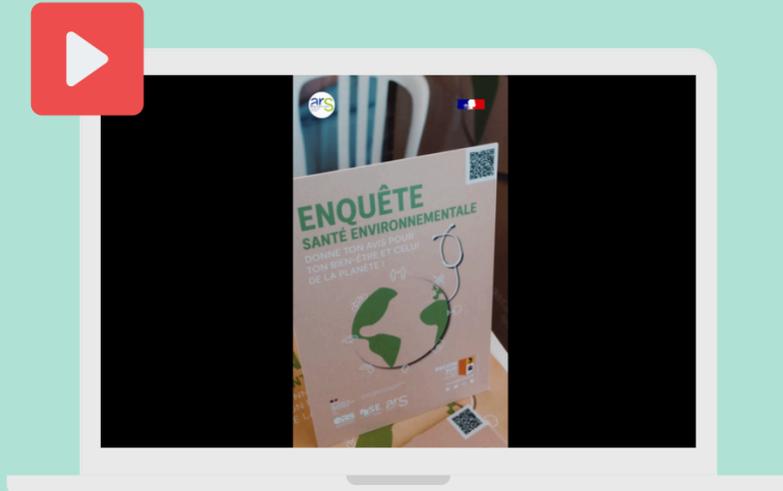
L'Observatoire Régional de Santé (ORS) Provence-Alpes-Côte d'Azur actualise les données du baromètre régional santé environnement (précédente édition 2017) avec un focus sur les jeunes (18-24 ans). Ce travail vise à évaluer l'évolution le niveau d'information et de perception de risques environnementaux pour la santé des habitants de la région.

Le questionnaire a été co-construit avec des jeunes volontaires du Parlement Régional des Jeunes\* dans le cadre d'un focus groupe. L'enquête régionale en ligne a été lancée début septembre à l'occasion du Delta Festival à Marseille.

Les résultats de cette nouvelle édition du baromètre régional santé environnement seront communiqués début 2025. Les connaissances acquises visent à favoriser le développement d'actions de prévention et de promotion de la santé sur les sujets environnementaux pour lesquels les habitants de la région, dont les jeunes en particulier, sont les moins bien informés.

\* Le Parlement Régional de la Jeunesse, est un laboratoire d'innovation fait par les jeunes, pour les jeunes. La centaine de membres qui composent l'assemblée sont engagés dans une démarche citoyenne en contribuant aux décisions de la Région. Par leurs travaux, leurs propositions et leurs projets, ils sont les véritables porte-parole des jeunes du territoire. En savoir plus

## PARTICIPEZ AU BAROMÈTRE RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT



La perception  
des risques sanitaires  
liés à l'environnement

### A LIRE

Edition 2017  
du baromètre  
régional santé  
environnement  
(ORS Paca).



# Intégrer la santé environnementale dans l'exercice des professionnels de santé et médico- sociaux



Module pédagogique  
"Médecine et Santé  
Environnementale"

 uness formations libres

Depuis la rentrée universitaire 2023-2024, un module pédagogique accessible en ligne "Médecine et Santé Environnementale" de la Conférence des Doyens des facultés de Médecine est déployé dans le cadre du Plan National Santé Environnement (PNSE) 4 par toutes les facultés de Médecine de France dans les enseignements obligatoires de la formation initiale des étudiants en médecine du deuxième cycle.

L'intégration de la thématique santé environnement dans le service sanitaire des étudiants en santé est également un des leviers mobilisables pour renforcer la formation initiale des futurs professionnels de santé de la région.

Le 9 juillet 2024, les formateurs du service sanitaire des étudiants en santé de la région se sont réunis à Aix-en-Provence dans le cadre d'un séminaire régional d'échanges et de partage d'expériences organisé par le Comité Régional d'Education pour la Santé (CRES) et dédié à la thématique santé environnement.

L'accompagnement des formateurs de la région pour mieux intégrer la thématique santé environnement dans leurs enseignements sera renforcé par la mise en place de formations dédiées dès 2025.

*Le CARIF-OREF (Centre régional d'animation, de ressources et d'information sur la formation / observatoires régionaux emploi-formation) travaille actuellement à la réalisation d'une étude sur l'évolution des métiers et des formations des professionnels de santé en santé environnement.*

## RETOUR SUR LE SÉMINAIRE RÉGIONAL DES FORMATEURS DU SERVICE SANITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ



**SÉMINAIRE RÉGIONAL  
SERVICE SANITAIRE EN SANTÉ**

Une équipe de tournage sera présente pour réaliser une vidéo de promotion du service sanitaire des étudiant.es en santé.

**MARDI  
9 JUILLET  
2024**  
09H00  
16H30

Rejoignez-nous pour un échange enrichissant!  
Inscription gratuite mais obligatoire  
IFSI du GCSPA  
Centre Hospitalier Montperrin  
109, avenue de Petit Barthélémy  
13090 Aix-en-provence  
Buffet offert

PRSE RÉGION SUD ars cres codes

# Accompagner les établissements de santé dans leur adaptation aux effets du changement climatique



## ÉVÈNEMENT

Webinaire CRES "Soins et santé environnementale : une occasion de repenser le soin?"  
19/11/24 12h-13h



Dans un contexte national, d'évolution du programme Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE+), des financements sont mobilisés par l'ARS et la Région pour soutenir les établissements de santé pour :

- L'élaboration de plans de comptage (fourniture et pose) pour leur permettre de mieux mesurer leurs consommations énergétiques, suivre des indicateurs pertinents de performance et promouvoir la sobriété énergétique. Des kits de mesures portatifs seront disponibles pour les équipes techniques locales.
- Des audits énergétiques et des schémas directeurs immobiliers énergétique avec un accompagnement complémentaire de la Banque des Territoires.
- L'accompagnement technique spécialisé sur des sujets complexes comme la gestion technique centralisée et la mise en place de contrats de performance énergétique.

Des actions ciblées autour de l'énergie solaire, soutenues par une démarche d'information pédagogique, visent à encourager l'usage des énergies renouvelables et à faciliter l'indépendance énergétique des établissements avec des dispositifs clefs en main sécurisés, basés sur l'évaluation de leur potentiel solaire.

**Renforcement et montée en compétence à venir du réseau régional des Conseillers Transition Énergétique et Ecologique en Santé (CTEES).** Ce réseau est aujourd'hui composé de 13 conseillers répartis sur l'ensemble du territoire régional pour accompagner les établissements de santé et médico-sociaux dans la réduction de leur consommation d'énergie et de leur impact environnemental. Et bientôt :

- Un nouveau coordinateur régional sur les enjeux énergétiques ;
- Un coordinateur régional sur l'éco-conception des soins ;
- Un nouveau conseiller pour les établissements médico-sociaux des Alpes-Maritimes (06) ;
- La prolongation du conseiller pour les établissements médico-sociaux des Bouches du Rhône (13).

[En savoir plus](#)

**CTEES** Réseau national des conseillers en transition énergétique et écologique en santé

## ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE

ARS, FHF, ADEME, ANFH, Région

Les partenaires régionaux de la transition écologique et énergétique des établissements de santé élaborent actuellement une stratégie régionale avec l'appui de Primum Non Nocere, pour les 7 domaines d'actions définis par la feuille de route nationale que sont :

1. **Bâtiments** et maîtrise de l'énergie
2. **Achats** durables
3. **Soins** écoresponsables
4. **Déchets** du secteur
5. **Formation et recherche**
6. **Transports et mobilités** durables
7. **Numérique** en santé et impact environnemental



## A LIRE

[Feuille de route](#)  
[Planification](#)  
[écologique du](#)  
[système de santé](#)



# Mieux prendre en compte la santé dans les projets d'aménagement et d'urbanisme

La prévention et la gestion des risques sanitaires liés à l'environnement sont un enjeu majeur de santé publique, en particulier en Provence-Alpes-Côte d'Azur, « hot spot » du changement climatique en cours, où les environnements de vie vont de se dégrader plus vite qu'ailleurs. Face à cette réalité pressante, il est impératif de renforcer les efforts pour intégrer les dimensions sanitaires et environnementales dans les projets des territoires. Dans ce contexte plusieurs actions ont d'ores-et-déjà été initiées pour :

- Accompagner les collectivités à l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) : 9 collectivités réalisent actuellement des Evaluations d'Impact sur la Santé (EIS) dans le cadre de 13 projets d'aménagement ou d'urbanisme.
- Structurer un réseau régional UFS en lien avec les agences d'urbanismes.
- Sensibiliser les animateurs de dynamiques territoriales à l'approche globale et intégrée de la santé. En savoir plus
- Accompagner les animateurs de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour leur permettre d'auto-évaluer l'impact sur la santé de leurs actions. En savoir plus



## ÉVÈNEMENT

Colloque CoDES 04  
« L'environnement et la santé au sein de nos villes : Quelles combinaisons possibles ? »  
06/11/24 Digne-les-Bains



## ACCOMPAGNEMENT\* DES COLLECTIVITÉS À L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

\*Accompagnement financier (ARS, DREAL, Région) et méthodologique (CRES et ORS)



## 9 COLLECTIVITÉS LAURÉATES 2023-2024

Commune de Veynes (04)  
Commune de Digne-les-Bains (04)  
Commune d'Orpierre (05)  
Commune Puy-Saint-Pierre (05)  
Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur (05)  
Métropole Aix Marseille Provence (13)  
Ville d'Aubagne (13)  
Dracénie Provence Verdon Agglomération (83)  
Ville d'Avignon (84)



Réduire l'exposition  
des populations à la  
**pollution de l'air**  
extérieur

Développer des  
**habitats favorables**  
à la santé

En juillet 2024, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé un appel à projets santé environnement pour soutenir des projets en lien avec la qualité de l'air extérieur et intérieur.

Parmi les 29 dossiers reçus, 9 projets ont été retenus et seront financés par la DREAL au titre de l'année 2024. Ces projets répartis sur l'ensemble des départements de la région contribueront à la réduction de l'exposition des populations à la pollution de l'air extérieur ou au développement des habitats favorables à la santé en agissant sur la qualité de l'air intérieur et en sensibilisant les populations au concept « une seule santé ».

## LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS SANTÉ ENVIRONNEMENT DREAL 2024



- Amitiés Cités UDV (83) « Respire : la qualité de l'air dans mon environnement intérieur »
- ARTETSI (83) « Respirons mieux avec ARTETSI »
- AtmoSud (13) « Projet SCENARII : Exposition des populations à la pollution atmosphérique dans la zone de l'Etang de Berre »
- COFOR83 (83) « Qualité de l'air dans les bâtiments publics, la santé à tous les étages »
- Eco-Lab (84) « Parcours Qualité de l'Air »
- FNE PACA (04, 05, 83 et 84) « Mobilisation des territoires contre les brûlages des déchets verts : les Campagnes « AU FEU »
- Roulons à Vélo (84) « Fresque de la mobilité »
- Santé Environnement 06 (06) « EDUQ'AIR »
- Ville de Marseille (13) « Réalisation d'une étude comparative de la qualité de l'air extérieur sur un axe de grande circulation routière »

### ÉVÈNEMENT

Séminaire AURAV  
« Qualité de l'air :

Quelles solutions pour des territoires respirables ? »  
20/11/24 Avignon



**A LIRE**  
État de  
l'environnement  
industriel de  
l'année 2023  
(DREAL Paca).



# Anticiper et réduire les impacts sur la santé des différents usages de l'eau



## A LIRE

Plan Eau :  
53 mesures  
pour l'eau



*Le recours aux Eaux Non Conventionnelles (ENC) qui comprennent notamment les eaux usées traitées (soit la part la plus importante du gisement mobilisé à ce stade), peut, dans le cadre d'une gestion intégrée, constituer une solution intéressante pour optimiser la mobilisation de la ressource en eau.*

Dans le contexte de changement climatique actuel, les collectivités territoriales sont parfois en difficulté pour identifier et prioriser les actions favorables à la gestion concertée et résiliente de l'eau tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Les services et opérateurs de l'Etat et les collectivités telles que le conseil régional et les conseils départementaux doivent donner un cadre d'intervention ou des lignes directrices aux collectivités territoriales pour faciliter les initiatives - parmi lesquelles la réutilisation des Eaux Non Conventionnelles (ENC) en garantissant d'une part la compatibilité avec la santé humaine et celles des écosystèmes et d'autre part, et en tenant compte des injonctions de la décarbonation.

Dans ce contexte, l'ARS, en partenariat avec la DREAL, la Région et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, a souhaité mettre en place un guichet unique pour 1) accompagner les collectivités territoriales pour l'organisation de la sobriété des usages, l'optimisation de la disponibilité de la ressource et la préservation de la qualité de l'eau et 2) favoriser le développement de l'usage des ENC dans un contexte de changement climatique.

**MISE EN PLACE  
D'UN GUICHET  
RÉGIONAL UNIQUE  
POUR PROMOUVOIR  
L'USAGE DES EAUX NON  
CONVENTIONNELLES  
ET ACCOMPAGNER  
LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES  
DANS LEURS PROJETS  
DE RÉUTILISATION  
DES EAUX**



Ce projet est lauréat de l'appel à projets "Lab Action Publique" du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR) Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024.

## Santé et biodiversité, de la réduction des risques à une approche fondée sur les co-bénéfices



**INSTITUT  
ONE  
HEALTH**

[En savoir plus sur l'offre de formation délivrée dans le cadre de l'Institut One Health](#)

La démarche « Une Seule Santé » (One Health en anglais) est une approche intégrée (globale et multisectorielle) qui vise à mettre en lumière les relations entre la santé humaine, la santé animale et les écosystèmes et à faire le lien entre l'écologie et la médecine humaine et vétérinaire. Le PRSE 4 a l'ambition de promouvoir cette démarche pour faciliter sa compréhension et son appropriation par les différents acteurs de la région concernés (médical, vétérinaire, environnemental, politique et socio-économique) et créer des synergies entre eux.

Si une offre de formation « Une Seule Santé » se développe au niveau national (Institut One Health notamment) pour les professionnels et décideurs de ces différents secteurs, et si les initiatives locales se multiplient, il n'existe pas au niveau régional d'instance interdisciplinaire réunissant l'ensemble de ces acteurs pour une mise en œuvre concrète et structurée de cette démarche.

Pour répondre à cet enjeu, une étude de préfiguration est en cours de réalisation pour définir les modalités de création et de mise en œuvre d'un futur réseau régional « Une Seule Santé ». Les résultats de cette étude seront communiqués fin 2024.

## ÉTUDE DE LA PRÉFIGURATION D'UN RÉSEAU RÉGIONAL "UNE SEULE SANTÉ"

- Cartographier le réseau d'acteurs dans les domaines de la santé humaine, animale et environnementale ;
- Evaluer les besoins spécifiques de la région en matière de santé intégrée ;
- Définir les contours organisationnels du réseau, y compris les mécanismes de coordination, les canaux de communication et les modalités de gouvernance;
- Explorer les différentes sources de financement et de soutien nécessaires à la mise en œuvre et à la pérennisation du réseau



**Et si on lançait un réseau régional Une Seule Santé ?**



[www.prse-paca.fr](http://www.prse-paca.fr)

